

## L'AVENT.

---

Le temps de l'Avent est destiné par l'Eglise à nous préparer à la grande fête de Noël ; à chacune de ses fêtes les plus solennelles est attachée une *vigile* ou veille, d'un jour de pénitence : l'Avent est une longue vigile de quatre semaines, pour la Naissance du Sauveur, comme le Carême une de six, pour sa Résurrection.

L'Avent est donc un temps de pénitence : aussi jeûnait-on autrefois en Avent comme en Carême. Le jeûne n'y est plus aujourd'hui d'obligation, mais il est encore de dévotion, dans l'intention de l'Eglise, et nous devons au moins le remplacer par des prières plus fréquentes, plus ferventes, et par de plus abondantes aumônes.

Au Canada, il y a, pendant l'Avent, deux jours de jeûne et d'abstinence par semaine, le mercredi et le vendredi, et il y a dans la plupart des églises des prédications extraordinaires. Tout ce saint temps y conserve une physionomie de recueillement et de pénitence.

---

### LA CONCEPTION IMMACULÉE DE LA SAINTE VIERGE.

---

8 décembre

Le dogme de l'IMMACULÉE Conception de la sainte Vierge a été proclamé le 8 décembre 1854, par le pape Pie IX, assisté d'une foule d'évêques venus de toutes les parties du monde catholique. Une superbe colonne, surmontée de la statue de Marie, a été élevée sur la place de la Propagande pour perpétuer le souvenir de ce grand acte. Une inscription, placée à l'église de Saint-Pierre, au Vatican, sur les murs de l'abside, mentionne les noms de tous les évêques qui assistèrent à la magnifique cérémonie.

MARIE A ÉTÉ CONÇUE SANS PÉCHÉ. C'est un article de notre foi ; c'est le diamant de la couronne de la Vierge-Mère : jamais, dès le premier instant de son existence, elle ne fut l'esclave du démon. Elle a toujours été toute belle, toute pure, et jamais il n'y eut en elle aucune tache ! La mère future de la vie ne renferma jamais en elle le principe de la mort. Celle qui devait concevoir et enfanter le Fils unique du Père, fut toujours le sanctuaire de l'Esprit-Saint. Avoir toujours été sans l'ombre d'une tache, voilà le grand privilège, PRIVILÈGE UNIQUE ici-bas, accordé par le Verbe à celle qu'il devait choisir pour sa mère : un seul homme, Jésus, une seule femme, Marie, ont été sans péché.

Nul siècle, depuis la naissance de l'Eglise, où l'Immaculée Con-